

Motion

Faire face à la récession : coordonner les autorités pulliéranses dans le cadre d'une délégation économique

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

La crise sanitaire du Coronavirus (COVID-19) est maintenant suivie de la pire récession que la Suisse ait connue depuis au moins cinquante ans (premier choc pétrolier des années 1970). Selon les dernières prévisions conjoncturelles du 16 juin dernier du Groupe d'experts ad hoc de la Confédération, le Produit Intérieur Brut (PIB) de notre pays devrait reculer de plus de 6% en 2020 et le chômage monter à près de 4% en moyenne annuelle. Cette récession frappe déjà de nombreux indépendants qui vivent ou travaillent à Pully. Par ailleurs, comme, nous l'avons encore vu lors du récent débat sur la fiscalité communale, notre ville compte peu d'entreprises et pas autant de personnes aisées que l'on pourrait le croire, ce qui posait des problèmes à nos finances communales déjà avant la crise du Coronavirus.

Afin de saisir, dans la durée, les opportunités de développement économique et de réagir au mieux aux dangers de disparition d'activités économiques sur le territoire de notre commune ces trois prochaines années, une coordination institutionnalisée des autorités pulliéranses me paraît indispensable.

La motion que je vous propose consiste à créer une délégation économique Municipalité - Conseil communal pour suivre au plus vite les risques et opportunités économiques concernant notre Ville. Cette délégation devrait être composée, du côté de la Municipalité, du Syndic (finances et fiscalité) ainsi que du Municipal en charge de l'urbanisme (aménagement du territoire) et, du côté du Conseil communal, d'un(e) représentant(e) de chacun des groupes représentés, désigné(e) par son groupe. Afin de garantir la pérennité de ce suivi économique, cette délégation devrait se réunir une fois par trimestre, voire plus si nécessaire. Un rapport d'activité et de prospective simple devrait être établi par ailleurs chaque année, à l'attention du Conseil communal.

Compte tenu de la situation économique, je demande que cette motion soit renvoyée directement à la Municipalité.

Patrick Eperon
17.06.2020

A la présidence et au secrétariat
du Conseil communal de Pully

Au secrétaire municipal de Pully

Pully, le 25 juin 2020

**Motion Patrick Eperon « Faire face à la récession » -
texte modifié soumis à l'examen d'une commission ad hoc du Conseil communal
selon vote de ce dernier lors de sa séance du 24 juin 2020**

Madame la présidente élue du Conseil communal,
Monsieur le président sortant du Conseil communal,
Madame/Monsieur la/le secrétaire du Conseil communal,
Monsieur le secrétaire municipal,

Pour la bonne règle, je vous communique le texte de ma motion mentionnée en titre, signé de ma main, texte modifié conformément à l'article 68 alinéa 3 du règlement de notre Conseil et soumis à l'examen d'une commission ad hoc de ce dernier, suite au vote d'hier soir de notre Conseil (séance du 24 juin 2020) :

1. Créer une commission du Conseil communal en charge des affaires économiques de la commune, à différencier de la commission des finances.
2. Charger la Municipalité d'établir un rapport sur les perspectives de développement économique post COVID-19 de notre commune.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Patrick Eperon
Conseiller communal